ÉDITORIAL

Vol. 4, n. 7, année 2017

Avec la publication de cette édition du numéro 7, la Revista Culturas Jurídicas, publiée par le Programa de Pós-Graduação em Direito Constitucional da Universidade Federal Fluminense (PPGDC/UFF), arrive à sa quatrième année de publication dans le but de maintenir le niveau d'excellence réalisée dans les éditions précédentes et qui a assuré la catégorie Qualis A2, conférée par Capes. Dans ce numéro, la ligne éditoriale adoptée était celle des Cultures Juridique, Politique et Artistique.

Le premier article a été rédigé par **Judith Bessant** (PhD) de la *School of Global, Urban and Social Studies*, de la *RMIT University*, de Melbourne, en Australie. Dans un *paper* présenté au 24e Congrès mondial de Science Politique qui s'est tenu à Poznan, en Pologne - et présenté sous forme d'édition bilingue ici -, l'enseignante traite de la *Criminalisation des Pratiques Politiques des Jeunes* (dans l'original *Criminalizing Youth Politics*). L'article s'agit de la question de savoir comment comprendre le nouvel activisme politique en ligne dans des initiatives telles que le Déni de Service Distribué (DDoS, ou *Distributed Denial of Service*), en se concentrant moins sur les motivations politiques des personnes engagées dans des activités et plus dans les manières dont les États ont criminalisé ces activités - et ce que cela suggère à propos de ces soi-disant États libéraux dans leurs relations avec l'activisme politique digital.

Le deuxième article a été écrit par **David Sanchez Rúbio** (DSc), professeur docteur de Philosophie du Droit à l'Université de Séville (Espagne), et porte le titre suggestif de "Pour une reconquête des dimensions institutionnelles de la démocratie et des Droits de l'Homme." L'article, ici traduit en portugais, a été publié à l'origine en espagnol dans la compilation *La Constitución en Perspectiva*. L'auteur y propose que la culture sur laquelle repose notre défense des Droits de l'Homme ou est minimale, ou s'agit d'un anesthésique ou qu'elle se distingue par son absence en ne renforçant pas les dimensions instituante et souveraine des sujets autant que les actions judiciaires de l'État, ainsi que dans le sens non juridique et social a partir de l'articulation des relations humaines, des productions et des médiations humaines qui concrétisent les droits dans la phase précédant l'infraction, avec ou sans le soutien de politiques publiques. Pour ces raisons, parmi d'autres, il serait crucial de souligner et d'accentuer les limites de la position dominante des Droits de l'Homme excessivement

normative, procédurale et formelle. L'auteur affirme qu'il ne s'agit pas seulement de augmenter la conscience et la culture juridique de la protection, mais également de renforcer une culture des droits de l'homme en général, qui soit globale et qui accentue la dimension antérieure à la violation. Cet article a été traduit en portugais par Kalebe Rangel Lopes da Silva, diplômé en droit de l'Université Fédérale de Fluminense (UFF), et examinée par le Prof. Carlos Magno Spricigo, professeur au Programme d'Étude Supérieures en Droit Constitutionnel de l'Université Fédérale Fluminense (PPGDC / UFF).

Sur la relation entre droit et musique, le troisième article, rédigé par le professeur Leilane Serratine Grubba (*Programa de Pós-Graduação Stricto Sensu em Direito da Faculdade Meridional* – IMED) et la doctorante Amanda Muniz Oliveira (UFSC), cherche à démontrer comment ce dernier peut être utilisé comme un véhicule de contestation et de lutte sociale à l'exemple de Raul Seixas. Dans ce contexte, l'article cherche un moyen d'utiliser la musique comme objet d'étude du droit, ainsi que de déterminer comment il est possible d'influencer les domaines social, politique et juridique à travers elle. La méthodologie cherche initialement à justifier la raison pour laquelle la musique est considérée comme une source d'études juridiques dans les études sur le droit et d'autres langages artistiques. Il cherchera ensuite à contextualiser la situation brésilienne dans les années 1970 et à examiner comment Raul Seixas a utilisé son importance pour dénoncer et contester le statu quo.

La quatrième contribution provient du domaine du Droit et Littérature, où le professeur Henriete Karam, enseignante associé à l'Université Fédérale de Rio Grande do Sul (UFRGS), rédacteur en chef de Anamorphosis - Revue Internationale de Droit et Littérature et psychanalyste, propose d'aborder la dignité humaine à partir de l'examen de deux œuvres littéraires dans lesquelles elle est figurée à travers le processus de transformation de personnages humains en animaux. L'article Figurations de la Dégradation de la Dignité Humaine chez E. Zola et F. Kafka examine les travaux Germinal (Zola) et La métamorphose (Kafka), qui, bien avant les événements historiques et les formulations juridiques de l'aprèsguerre, qui ont guidé la compréhension contemporain des droits fondamentaux, offrent des éléments permettant de réfléchir aux formes de dégradation qui, même aujourd'hui et dans le contexte brésilien, menacent cette qualité intrinsèque de l'être humain.

Le cinquième article de cette édition provient des chercheurs du Programme d'Études Supérieures en Droit de l'Université Fédérale de Santa Catarina (UFSC), du professeur **José Isaac Pilati** et du doctorant **Mauricio da Cunha Savino Filó**. Publié sous le titre *Essai sur une école d'éducation et culture politiques*, cet article a pour objectif de réfléchir à la

proposition d'une école d'éducation et culture politiques telle que suggérée dans les années 1930 par le penseur argentin Raumsol, dans une éventuelle application au Brésil. À la fin des recherches scientifiques, la méthode déductive de l'article et la méthode de la procédure monographique ont été utilisées et se sont développées en trois sections - nouvelles connaissances latino-américaines, critique de la pensée "juspolitique-philosophique" et conclusion du proposé par Raumsol. La conclusion est dans le sens de faire face à l'asservissement culturel, pour lequel l'analyse d'idées de ce type est nécessaire.

Le sixième article de ce numéro a été écrit par le professeur docteur **Saulo de Oliveira Pinto Coelho** de la Faculté de Droit de l'Université Fédérale de Goiás (UFG) et apporte le titre de *Le culturalisme juridique comme dépassement non réductionniste du positivisme: une composante sous-estimée de la tournure linguistique du Droit au Brésil*, et fait face au problème de difficile dépassement de les limites et les lacunes théoriques-pratiques du positivisme juridique, en particulier dans la perspective que Miguel Reale a convenu d'appeler *normativisme abstrait*, en englobant toutes les variables du soi-disant positivisme exclusif. Le débat est proposé à partir de la coupe épistémologique en faisant référence à l'étude de la proposition culturaliste de dépassement du positivisme et mène à une réflexion sur les idées centrales du Culturalisme Juridique. Le positivisme juridique, qui était le discours hégémonique des connaissances juridiques dans les années 1930 à 1960, est ensuite soumis à un examen approfondi.

Le septième article, de l'enseignante de l'Université d'État du Rio Grande do Sul (UERGS) **Thaís Janaina Wenczenovicz**, docteur en Histoire de l'Université Pontificale Catholique de Rio Grande do Sul (PUC-RS) et du maître **Ricardo Gaulia Borrmann**, analyse la réception culturel de la culture politique allemande dans ses relations avec la culture politique brésilienne, à partir d'une approche de l'histoire culturelle (et des idées), basé sur les processus de circulation des idées et d'appropriation culturelle de Tobias Barreto et Sílvio Romero. C'est le paper Circulation du savoir et de la culture entre l'Allemagne et le Brésil: Réception de Tobias Barreto et Sílvio Romero.

L'avant-dernière contribution de cette session est de **Gustavo Silveira Siqueira**, professeur associé à l'Université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ), docteur en Droit de l'Université Fédérale de Minas Gerais (UFMG) et Secrétaire de l'Institut Brésilien d'Histoire de Droit (IBHD). C'est une reconstitution des circonstances qui a marqué la visite de Hans Kelsen à la capitale fédérale du Brésil, du 25 août au 2 septembre 1949. Des archives

institutionnelles encore inexplorées ont été consultées à Rio de Janeiro, périodiques de l'époque, parmi d'autres publications, documents et images.

Le dernier article a été rédigé par un trio de chercheurs composé du professeur docteur Ricardo Sontag et les diplômés en droit Tainá Emília Queiroz Ferreira et Vitória Mendes Jacob, tous de l'Université Fédérale du Minas Gerais (UFMG). Le texte porte le titre de Bannissement dans sa forme extra-constitutionnelle et culture juridique au Brésil (1969-1978), et a pour but d'inscrire dans l'histoire de la culture politique brésilienne le bannissement - qui, malgré un chapitre important de l'histoire de la dictature militaire brésilienne, a été approché par peu d'études historiographiques. En identifiant le "bannissement extra-constitutionnel" comme ayant été employé à deux moments historiques distincts - au début de la République avec l'exil forcé de la famille impériale et dans la dictature militaire - les chercheurs concluent que ce n'est qu'à un deuxième moment qu'il y a une réelle instrumentalisation politique de la forme juridique du bannissement. Un signe clair de ce mouvement est la modification de l'article de la Constitution de 1967 qui traitait de l'interdiction par le Acte Institutionnelle n° 14 (AI-14).

Dans la section Entretiens, quatre questions ont été adressées à six musiciens qui participent au carnaval de rue à Rio de Janeiro, afin qu'ils puissent répondre en fonction de leur perceptions de la manière dont le modèle de ville et l'intervention - ou l'intrusion - de l'État dans les manifestations de la culture populaire se produisent aujourd'hui à Rio de Janeiro. Les réponses de Chico Oliveira (musicien des blocs "Ocupa carnaval", "Nada deve parecer impossível de mudar", "Noites do norte", "Cordão do boitatá" et "Monobloco"), Luiz Fonseca Fernandes musicien des blocs "Desce, mas não sobe", "Amigos da onça", "Virtual" et des blocs improvisés), Alberto Americano Fairbaim (musicien, joue dans les blocs "Pérola da Guanabara", "Virtual", "Cordão do Boitatá", "Amigos da Onça" et des blocs improvisés, ou comme il les appelle, "éphémères"), Marina Maia (musicienne des blocs Orquestra Voadora", "Afrojazz", "Musicalidade [dont le public cible est le 3ème âge]", "Truque do Desejo", "Agytoê" et "com as Marias [ou Maria vem com as outras]"), Isabela Carral (membre du bloc Baque Mulher, Baques do Pina, Sergento Pimenta et autres) et Manu da Cuíca (compositrice, membre d'Ocupa Carnaval et de Comjna) permettra aux lecteurs de partager la vision de ceux qui participent à ces mouvements culturels populaires.

Dans la section *Critique de Livre* de ce numéro, nous présentons trois résumés critiques d'ouvrages pertinents, produits par les étudiants de premier cycle de la Faculté de Droit de l'Université Fédérale Fluminense (UFF). Ce sont: (i) **Agnes Barros Campos** et

Nathália Marques de Oliveira, qui discutent le livre Études Féministes pour un Droit moins Machiste, de Aline Gostinsky et Fernanda Martins; (ii) Anne Cantini de Castro Mattos et João Figueira Delduque, qui ont analysé le livre intitulé Justification des Droits de l'Homme depuis la Philosophie de la Libération, de Alejandro Rosillo; et (iii) Raphael Motta de Abreu et Alan Mateus Sampaio de Souza, qui ont examiné le livre Théorie Critique des Droits de l'Homme, à la mémoire de Joaquín Herrera Flores, une collection organisée par Carol Proner et Oscar Correas.

Dans la section *Commentaire Législatif*, nous présentons de brèves études analytiques sur la Loi n°. 12.485/2011 et sur la nécessaire réglementation de l'avenir du secteur audiovisuel, menées par **Ana Rosa Tendler**, spécialiste des affaires film & télévision chez FGV-RIO et productrice exécutif de Caliban Filmes et **Bianca Rodrigues Toledo**, maître en Droit Constitutionnel de l'Université Fédérale Fluminense (UFF).

Enfin, dans la section Résumés, nous présentons des résumés des mémoires de maîtrise approuvés par PPGDC à la fin de 2016 et au début de 2017 (classe de 2015). Matheus Meott Silvestre traite de "Constitution et métarégulation: atténuer les effets de la capture réglementaire"; Matheus Farinhas de Oliveira aborde "La peur et ses paradoxes: le régalisme dans le mouvement pré-constitutif de la Inconfidência Carioca (1794-1795)"; Ricardo Eichler Bailly discute "Le plaidoyer public et le contrôle de constitutionnalité: Eléments pour la solution de la tension entre les principes de la suprématie de la constitution et la présomption de constitutionnalité des lois "; Vivian da Silva Scarpi présente les résultats de son étude sur "L'éducation juridique à la Faculté de Droit de l'Université Fédérale Fluminense: un regard sur l'approche du pluralisme juridique dans le processus d'apprentissage du point de vue des présupposés théoriques de la pédagogie freirienne"; Paulo José Pereira Carneiro Torres da Silva traite de las "Directives préalables de volonté: Garantie constitutionnelle de la dignité des personnes âgées porteurs de la maladie d'Alzheimer dans le scénario ibéro-américain"; Déjà, Louisie Dazzi Machado aborde "La participation populaire comme pratique citoyenne dans les politiques environnementales: une étude de cas sur le conflit entre l'APA de Pau Brasil et le Parc d'État Costa do Sol - RJ"; Sheila Regina Matos de Azeredo discute "L'autonomie du dépendant chimique après le Statut de la personne handicapée: la perte d'une chance d'accomplissement"; Eduardo Faria Fernandes présente les résultats de son étude intitulée "La discipline du droit de construire à partir du principe du développement durable: un instrument d'adaptation des villes au changement climatique"; Bruno Miguel Drude nous conduit vers le passé en traitant du

"Fédéralisme dans la Constitution de 1891: la révolte de la princesse, guerre fiscale, réforme administrative et réaction oligarchique"; Letícia Rayane Dourado Pinto aborde "Les défis contemporains à la promotion du droit fondamental à la santé des personnes handicapées au Brésil"; Leonardo Rezende Cecilio discute "Le problème réticulaire : Analyse du prédicat démocratique d'Internet"; Laércio Melo Martins présente les résultats de ses études sur "La construction des perspectives du droit à la santé mentale: analyse herméneutique des débats législatifs de la réforme psychiatrique au Brésil"; Rose Aparecida Ferreira Ribeiro discute de "L'éducation et la prison: une analyse de l'efficacité des politiques publiques que visent à garantir l'accès à l'éducation dans le système pénitentiaire"; Dejà Sergio Foster Perdigão aborde le sujet de "La planification administrative et le devoir de bonne administration"; Thiago Raoni Marques Tieppo s'exprime sur "Le refuge au Brésil à partir de la philosophie de la libération latino-américaine"; Leandro Mitidieri Figueiredo tire ses conclusions sur "La lutte contre la corruption effective, républicaine et démocratique comme moyen de réduire les inégalités sociales (et la lutte contre les inégalités sociales comme un moyen de réduire la corruption)"; enfin, Caio Nogueira de Castro aborde le thème "Les impératifs constitutionnels et leurs limites dans les manifestations politiques de la rue".

Nous publions ce numéro avec la certitude que les contributions ci-jointes maintiennent et élèvent le niveau d'excellence que nous recherchons continuellement pour le RCJ. Nous remercions les auteurs qui nous ont confié leurs travaux et nous rappelons à tous les intéressés que les portes du RCJ restent ouvertes pour recevoir des œuvres engagées dans le renforcement de la dialectique entre les différentes cultures juridiques.

Niterói, 10 mai 2017.

Prof. Dr. Enzo Bello

Rédacteur en chef du RCJ

Maîtresse Kelly Felix

Rédacteur Assistant du RCJ

Étudiante en Master Bianca Rodrigues Toledo

Rédacteur Assistant du RCJ

Étudiant en Master Guilherme Candeloro Ribeiro

Rédacteur Assistant du RCJ

Étudiant en Master Jônatas Henriques Barreira

Rédacteur Assistant du RCJ

Étudiant en Master Pablo Ronaldo Gadea de Souza

Rédacteur Assistant du RCJ

Étudiant en Master Renato Barcellos

Rédacteur Assistant du RCJ